



CATEGORIE :

SAMEDI 25 ET
DIMANCHE 26 AOUT 2018

(Sélectionnez votre catégorie en vous référant au règlement particulier)

NOM PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

N° DE TELEPHONE : _____ E.MAIL : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ AGE : _____

TYPE ET N° DE LICENCE F.F.M : _____

(Pour les licences « 1 manifestation » voir le règlement particulier)

N° DU PERMIS, DE CASM : _____

MOTO-CLUB : _____

LIGUE : _____

MACHINE (MARQUE, MODELE ET CYLINDREE) : _____ ANNEE : _____

2 TEMPS :

4 TEMPS :

Le soussigné :

- reconnaît avoir pris connaissance du règlement « **ULTRACROSS POLE POSITION 77** », déclare en accepter les termes et s'engage à les respecter,
- déclare connaître les règlements de la Fédération Française de motocyclisme et s'y conformer strictement,
- prend l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à son égard par le Directeur de course ou les commissaires sportifs chargés de l'organisation,
- reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par sa licence, et doit s'il le juge opportun contracter par lui-même à ce sujet les assurances nécessaires.

Fait à _____ le _____

Signature du pilote
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....autorise mon fils ou ma fille.....a participer à l'ULTRACROSS POLE POSITION 2018.

Fait à :Le :

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

**POLE POSITION 77 VOUS PROPOSE DE PARTAGER LE REPAS DU SAMEDI SOIR
AU PRIX DE 20,00 € POUR LES ADULTES ET 10,00 € POUR LES MOINS DE 12 ANS.**

DOCUMENT DE RESERVATION EN ANNEXE

IMPORTANT : Ce bulletin doit être **impérativement** accompagné d'un chèque de **60,00 euros** à l'ordre du MOTO CLUB STE GENEVIEVE DES BOIS ainsi que d'une **autorisation parentale** pour les mineurs et retourné à : **J.L.F.O – 12200 LABASTIDE L'EVEQUE, (Tous les dossiers incomplets seront refusés)**

Les engagements sont clôturés dès que les catégories ont atteint leurs capacités maximales.
Tous les renseignements (plan d'accès...) vous seront fournis avec la confirmation d'engagement, un mois avant la manifestation.

ULTRACROSS POLE POSITION 77 REGLEMENT PARTICULIER

LIEU / DATE :

Circuit de LIXY 89, les Samedi 25 Août et Dimanche 26 Août 2018.

EPREUVE :

MOTOCROSS catégorie NATIONALE nommé : « ULTRACROSS POLE POSITION 77 ».

ORGANISATEUR :

MOTO CLUB SAINTE GENEVIEVE DES BOIS - 4 rue de SOISY - 45330 MALESHERBES
N° FFM : C1056 Président : Mr Philippe SAUVAGE

NOMBRE DE PILOTES ADMIS SUR LA PISTE :

25 pilotes Moto,
Les numéros attribués : du N°1 au N° 25

CLASSES et MACHINES ADMISES :

Catégories limitées en fonction de la longueur de la piste.
Machine tout terrain « solo » à partir de 65cc toutes marques.

PILOTES ADMIS :

Sont admis tous les pilotes possesseurs d'une licence FFM 2018.

IMPORTANT : Pour l'obtention d'une licence FFM «Une manifestation 2018» au prix de 100,00 €, pour le week-end, vous devez : accéder au formulaire sur le site Internet www.ffmoto.org, le remplir et payer en ligne, ATTENTION : Aucune licence ne sera délivrée sur place

ENGAGEMENTS :

Ouverture le 05 Mai 2018, accompagné d'un chèque de **60,00 euros** (droits d'inscription **non remboursables**) à l'ordre de **M.C STE GENEVIEVE DES BOIS**, chèque encaissé au 31 juillet 2018.

CLASSEMENT :

Le classement s'effectuera **par catégorie**.
1er : 1 point ; 2me : 2 points ; 3me : 3 points; 4me : 4 points...

HORAIRES :

Samedi 25 Août 2018 :

De 08 H 00 à 12 H 00 : Contrôle administratif et contrôle technique

De 13 H 00 à 18 H 00 : Essais libres pilotes inscrits à l'ULTRACROSS POLE POSITION 77

De 19 H 30 à 23 H 00 : Course à l'américaine, Inscriptions sous le contrôle de POLE POSITION 77

Dimanche 26 Août 2018 : Voir feuille d'horaires ci-jointe.

L'organisateur se réserve le droit à tout moment de modifier les horaires et la durée des manches.

DUREE DES MANCHES :

Les manches se disputeront sur 10 minutes et 1 tour.

RECLAMATIONS :

Par écrit auprès du Directeur de course, accompagné d'un droit de 75 €.

ASSURANCE :

Conforme à la législation en vigueur.
Cabinet LESTIENNE

SERVICE MEDICAL :

Responsable : Richard LENEUF
Association M.P.M

DIRECTEUR DE COURSE :

BOUGAIN Gilles

COMMISSAIRES SPORTIFS :

BOUGUE Jacques

CATEGORIE A	JEUNES 65 et 85 PILOTE : MACHINE : LICENCE :	De 9 ans à 14 ans Moto 65cc et 85cc Licence NCJ
CATEGORIE B	AMATEURS 125 PILOTE : MACHINE : LICENCE :	Tout Age Moto 125cc 2 tps Licence NCO ou Licence 1 manifestation
CATEGORIE C	AMATEURS 250 4 Temps PILOTE : MACHINE : LICENCE :	Tout Age Moto 250cc 4 tps Licence NCO ou Licence 1 manifestation
CATEGORIE D	ENDURO PILOTE : MACHINE : LICENCE :	Tout Age Moto d'enduro Licence NCO ou Licence 1 manifestation Les machines devront être dépourvues de béquille
CATEGORIE E	AMATEURS 250 2 Temps / 450 4 Temps PILOTE : MACHINE : LICENCE :	Tout Age Moto A partir 250cc 2 tps et 450cc 4tps Licence NCO ou Licence 1 manifestation
CATEGORIE F	JEUNES VETERANS PILOTE : MACHINE : LICENCE :	De 38 à 45 ans Moto toutes cylindrées Licence NCO ou Licence 1 manifestation
CATEGORIE G	VETERANS PILOTE : MACHINE : LICENCE :	Plus de 45 ans Moto toutes cylindrées Licence NCO ou Licence 1 manifestation
CATEGORIE H	EXPERT 125 PILOTE : MACHINE : LICENCE :	Tout Age Moto 125cc 2 tps Licence NJ3, NCO ou Licence 1 manifestation Inscriptions sous le contrôle du magasin POLE POSITION 77
CATEGORIE I	EXPERT 4 TPS PILOTE : MACHINE : LICENCE :	Tout Age Moto 250cc 4 tps Licence NCO ou Licence 1 manifestation Inscriptions sous le contrôle du magasin POLE POSITION 77